



VAE · VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Transformez votre expérience en *diplôme officiel*

Se lancer dans une démarche de VAE, c'est ouvrir une boîte à trésors pleine de vos expériences et compétences. Vous n'êtes pas seule — nous sommes là pour vous guider à chaque étape.

— UN COUP DE POUCE POUR VOTRE CARRIÈRE

Pourquoi franchir *le pas* ?

La VAE, c'est transformer vos années d'expérience, vos réussites et même vos défis en un vrai atout reconnu. Que vous ayez appris sur le terrain, en autodidacte, ou via des formations non certifiantes, tout ce savoir a une valeur immense.

Valider vos compétences

Obtenez un diplôme qui atteste de votre expertise, sans avoir à repasser par les bancs de l'école.

Booster votre carrière

Un diplôme ouvre des portes, donne accès à de nouvelles opportunités, des promotions, ou une reconversion.

Gagner en confiance

Reconnaître la valeur de votre parcours renforce votre estime de soi et révèle tout ce que vous avez accompli.

Économiser temps et argent

Plutôt qu'une formation longue et coûteuse, vous capitalisez sur votre expérience existante.

— OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ

Ce que la VAE vous *permet d'atteindre*

- Obtenir une certification (diplôme, titre professionnel, CQP) — transformer des compétences acquises par l'expérience en une reconnaissance officielle, de même valeur qu'une certification obtenue par la voie de la formation.
- Faire reconnaître vos compétences et votre expertise — mettre en lumière et légitimer les savoir-faire développés au fil des années, particulièrement utile pour les parcours atypiques.
- Évoluer professionnellement — accéder à des postes plus qualifiés, des responsabilités accrues, et potentiellement une meilleure rémunération.
- Changer d'emploi ou faciliter votre mobilité — rendre votre CV plus attractif et faciliter une reconversion ou l'accès à des secteurs exigeant des qualifications spécifiques.
- Sécuriser votre parcours professionnel — un atout majeur dans un marché du travail en constante évolution.
- Développer votre confiance en vous — prendre du recul sur votre parcours, identifier vos réussites et renforcer votre légitimité.

Un accompagnement *inclusif et adapté*

Notre démarche est conçue pour être accessible à toutes les personnes, quels que soient leur parcours, leur situation ou leurs appréhensions : salarié, indépendant, bénévole, parent au foyer. Nous prenons le temps de comprendre votre histoire, sans jugement, à un rythme adapté à votre vie, du début à la fin de votre parcours.

— PROGRAMME

Les 5 phases de l'accompagnement

Un accompagnement complet "De A à Z" couvre toutes les étapes de la VAE, de l'exploration initiale à la préparation du jury final.

PHASE 1

Information et Conseil — Éligibilité et Projet

Entretiens individuels pour analyser votre parcours, identifier vos compétences clés, vérifier l'éligibilité et informer sur le déroulement de la VAE. Aide au choix de la certification.

PHASE 2

Recevabilité (Livret 1)

Appui méthodologique pour la rédaction du Livret 1 — informations administratives, description sommaire de l'expérience, justification de l'activité. Relecture et conseils jusqu'à envoi du dossier.

PHASE 3

Accompagnement à la Rédaction du Dossier (Livret 2)

Le cœur de l'accompagnement : identifier vos situations de travail les plus pertinentes, mettre en mots vos compétences, structurer votre récit, lier votre expérience au référentiel du diplôme visé. Feedback régulier.

PHASE 4

Préparation à l'Entretien avec le Jury

Simulation d'entretien, conseils sur la posture, la présentation des compétences, la gestion du stress et la manière de répondre aux questions du jury.

PHASE 5

Bilan Post-Jury

En cas de validation totale : félicitations et conseils pour la suite. En cas de validation partielle : identification des blocs manquants et des voies pour les acquérir.

— VOS ACCOMPAGNANTS

Anne-Laure et Fred, vos *partenaires VAE*

Anne-Laure et Fred sont formés et habilités par les institutions officielles qui encadrent la VAE. Forts de nombreuses années sur le terrain et de centaines d'accompagnements, ils apportent une approche humaine, bienveillante et personnalisée à chaque étape.

— DURÉE ET PRÉREQUIS

Ce qu'il faut *savoir avant de démarrer*

Le seul prérequis : votre expérience. Depuis la loi du 21 décembre 2022, la durée minimale d'un an a été supprimée. L'essentiel est de pouvoir justifier d'une expérience significative en lien direct avec la certification professionnelle visée (activité salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat, en France ou à l'étranger).

La durée d'accompagnement est en moyenne de **20 à 24 heures** de travail individuel, sur **6 à 12 mois** selon votre rythme et les délais administratifs. Les modalités sont flexibles : présentiel ou distanciel.

— FINANCEMENT

Comment *financer votre VAE*

Il est rare de devoir financer entièrement sa VAE de sa poche. De nombreux dispositifs existent selon votre statut.

Employeur / OPCO

Plan de développement des compétences, co-investissement CPF, congé VAE (max 48h avec maintien de salaire), ou financement via votre OPCO.

France Travail

Abondement CPF ou Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour les demandeurs d'emploi dont le projet est validé.

Conseil Régional

Chèques VAE ou dispositifs d'aide selon la région, ciblant souvent les demandeurs d'emploi ou les secteurs prioritaires.

FAF (Indépendants)

FIF-PL, FAFCEA, AGEFICE, VIVEA selon votre statut — ces fonds peuvent financer votre démarche.

Auto-financement

Toujours possible si les autres options ne sont pas accessibles. Anne-Laure et Fred vous aident à identifier les meilleures options pour votre situation.

Parlons de votre *projet*

Un premier échange gratuit, sans engagement, avec Anne-Laure ou Fred.

ADRESSE

343 chemin des Clos Est, 38160 SAINT ROMANS

TÉLÉPHONE

07 89 20 99 24

COURRIEL

fred@lecolepourcelles.fr

